

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres Présents	8
Pouvoirs	1
Nombre de membres absents excusés	7
Nombre de membres absents	0
Total votants	9
Publication le 20/02/2025	

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS

Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N°1/25 - COMPTE DE GESTION ANNEE 2024
BUDGET PRINCIPAL M57

Après s'être fait présenter le Budget Prévisionnel et les Décisions Modificatives de l'exercice 2024 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux et titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier de Gannat accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier ok a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant qu'il existe une parfaite concordance,

1-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{ier} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2-Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration,

Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **Déclarer** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par Monsieur le Trésorier Municipale visé et certifié par l'Ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente

Christine COURTINAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres Présents	8
Pouvoirs	1
Nombre de membres absents excusés	7
Nombre de membres absents	0
Total votants	9
Publication le 20/02/2025	

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS
Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N°3/25 COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2024
BUDGET PRINCIPAL M57

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration réuni sous la Présidence de Madame Christine COURTINAT délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame Véronique POUZADOUX Présidente,
Après s'être fait présenter le Budget Prévisionnel, et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ([annexe 1](#)),
Etant précisé que Madame Véronique POUZADOUX Présidente, se retire au moment du vote.

Le Conseil d'Administration,
Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **Donner acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
RESULTATS REPORTES		25 801.57 €				25 801.57 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	180 171.69 €	178 490.01 €			180 171.69 €	178 490.01 €
TOTAUX	180 171.69 €	204 291.58 €			180 171.69 €	204 291.58 €
RESULTATS DE CLOTURE DEFINITIFS EXCEDENT		24 119.89 €				24 119.89 €

- **Constater** les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés aux divers comptes,
- **Approuver** le compte administratif du budget principal de l'exercice 2024,
- **Arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente



Christine COURTINAT

- **Constater** les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés aux divers comptes,
- **Approuver** le compte administratif du budget annexe aide à domicile de l'exercice 2024,
- **Arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente



Christine COURTINAT

21 FEV. 2025

ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres
en exercice 15

Nombre de membres
Présents 8

Pouvoirs 1

Nombre de membres
absents excusés 7

Nombre de membres
absents 0

Total votants 9

Publication le 20/02/2025

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS
Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N°5/25 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de ce jour approuvant le Compte Administratif du Budget Principal pour l'exercice 2024,
Considérant le solde positif de la section de fonctionnement d'un montant de 24.119,89 €

Le Conseil d'Administration,
Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Dire que l'affectation des résultats de l'exercice 2024 sera établie comme suit au Budget Prévisionnel 2025.
Article 002 : (recettes de fonctionnement) : 24.119,89 € pour le Budget Principal M57 de l'année 2025

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente


Christine COURTINAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS
Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N°6/25 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024
BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de ce jour approuvant le Compte Administratif du Budget Annexe d'Aide à Domicile pour l'exercice 2024,
Considérant le solde positif de la section de fonctionnement d'un montant de **23.132,68 €**

Le Conseil d'Administration,
Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **Dire** que l'affectation des résultats de l'exercice 2024 sera établie comme suit au Budget Prévisionnel 2025
Articles 002 : (recettes de fonctionnement) **23.132,68 €** pour le Budget Annexe Aide à Domicile M22 de l'année 2025
Article 001 : Excédent d'investissement reporté : **2.481,00 €** pour le Budget Annexe Aide à Domicile M 22 de l'année 2025

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente



Christine COURTINAT

21 FEV. 2025

ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres
en exercice 15

Nombre de membres
Présents 8

Pouvoirs 1

Nombre de membres
absents excusés 7

Nombre de membres
absents 0

Total votants 9

Publication le 20/02/2025

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS

Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N° 7/25 - BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2025 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu lecture des propositions d'inscriptions budgétaires de Madame la Vice-présidente,

Après en avoir débattu,

Le Conseil d'Administration,

Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **D'approuver** le Budget Prévisionnel du Budget Principal pour l'exercice 2025 tel qu'annexé à la présente délibération et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **219 819.89 euros** pour la section de fonctionnement (deux cent dix-neuf huit cent dix-neuf et quatre vingt neuf centimes).

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente


Christine COURTINAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres Présents	8
Pouvoirs	1
Nombre de membres absents excusés	7
Nombre de membres absents	0
Total votants	9
Publication le 20/02/2025	

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS
Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N° 8/25 - BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE

Le Conseil d'Administration,
Après avoir entendu lecture des propositions d'inscriptions budgétaires de Madame la Vice-présidente,
Après en avoir débattu,

Le Conseil d'Administration,
Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **D'approuver** le Budget Prévisionnel du Budget Annexe d'Aide à Domicile pour l'exercice 2025 tel qu'annexé à la présente délibération et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **935 016.68 euros** pour la section de fonctionnement (Neuf cent trente-cinq mille seize euros et soixante-huit centimes)
- **D'approuver** le Budget Prévisionnel du Budget Annexe d'Aide à Domicile pour l'exercice 2025 tel qu'annexé à la présente délibération et arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **11 949.00 euros** pour la section d'investissement (Onze mille neuf cent quarante-neuf euros)

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente

Christine COURTINAT

21 FEV. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres Présents	8
Pouvoirs	1
Nombre de membres absents excusés	7
Nombre de membres absents	0
Total votants	9
Publication le 20/02/2025	

Le 13 février 2025, à dix-sept heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 6 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente du C.C.A.S. au CCAS Allée des Tilleuls à Gannat.

Étaient Présents :

Mesdames BILLAUD Jocelyne, COURTINAT Christine (recevant pouvoir de Madame POUZADOUX véronique), MORAND Simone, MORAND Isabelle, Messieurs CORBON Jean Louis, AMARGIER Quentin, VEISSIAIRE Jean Claude et Michel LEPIGRE Maurice
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames FRANCESCHINI Christine, JEUDI Aline, MERIAU Odile, PERONNET Cathy, POUZADOUX Véronique (pouvoir à Madame COURTINAT Christine) et SERISIER Véronique Messieurs et LAVEDRINE Michel.

Assistait également à la réunion : Madame ETIENNE Frédérique, Directrice du CCAS

Invité excusé : M le Trésorier de Gannat

N° 9/25 ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DES SAD ET DE LA REECRITURE DU PROJET DE SERVICE

Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente rappelle au Conseil d'Administration que le projet de service 2019-2024 du SAAD a été adopté le 7 septembre 2021 pour la période 2019-2024.

La réforme des SAD et le nouveau cahier des charges doit par ailleurs être mise en place au plus tard à la date du 30/06/2025.

Enfin le calendrier de l'évaluation externe a été communiqué. Cette dernière devra débuter, au plus tard, en 05/2026 (transmission au CD03 fixée à 07/2026, date butoire).

Compte tenu de la triple démarche à mener, le SAAD de Gannat s'est inscrit dans la tranche 4 de modernisation de l'UNA afin de bénéficier d'un accompagnement collectif (visio thématique mensuelle de 2H00).

L'état d'avancement du projet est le suivant

14/10/2024 : PROJET D'ETABLISSEMENT : réunion plénière et lancement d'un **diagnostic participatif** des forces et faiblesses du services : identification du besoin de constituer 2 groupes de travail thématiques (WE et coordination)

17/10/2024 : EVALUATION EXTERNE : composition et désignation du **COPIL** en CA du CCAS

13/01/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : **diagnostic pluridisciplinaire** et état des lieux par rapport à la réforme

14/01/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : **en présence de la gouvernance, réunion plénière du SAD** pour annoncer les évolutions et attendues de la réforme

14/01/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : **en présence de la gouvernance, réunion avec les partenaires de santé** pour annoncer les évolutions et attendues de la réforme

3-21/01/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : inscription des encadrants du SAAD au **RPPS** et mise en place de l'interopérabilité du logiciel SAD

21/01/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT : réunion du **groupe de travail** « continuité de service » (prochaine réunion le 18/02)

31/01/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT : analyse des **enquêtes satisfaction salariés et usagers** : identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre

PROJET D'ETABLISSEMENT : désignation d'un 2nd agent ressources au sein du SAAD

4/02/2025 : EVALUATION EXTERNE : demande de **devis aux cabinets d'évaluation externe**

5/02/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : inscription du SAD au répertoire ROR le 5/02/2025

10-11/02/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT : présentation de la production du groupe de travail « WE » en réunion d'équipe de secteur

18/02/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT : 2^{ème} réunion du groupe de travail « continuité de service »

02/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT et NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : **information aux usagers** des résultats de l'enquête satisfaction et des 1^{ères} actions/évolutions que le service va mettre en place (information facturation, planning animation 1^{er} semestre, information sur le partage d'information, demande de CNI)

02/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : mise en place d'une messagerie sécurisée de santé (MSS) Monsisra et validation des informations personnelles et identité des usagers au regard de l'Identité Nationale de Santé (INS)

02/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT et NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : analyse pluridisciplinaire et état des lieux du plan d'action du projet de service 2019-2024

03/2025 : PROJET D'ETABLISSEMENT et NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : 1^{ère} réunion du groupe de travail n°2 : « coordination interne et externe »

03/2025 : NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : 1^{ère} rencontre bilatérale avec les partenaires en charge de la coordination (DAC, CRT et Azalée) et information de l'activation de la MSS

27/03/2025 : Réunion bilan du CPOM avec le CD03

04/2025 : EVALUATION EXTERNE, PROJET D'ETABLISSEMENT et NOUVEAU CAHIER DES CHARGES 1^{ère} réunion du COPIL projet de service :

- Présentation du diagnostic-état des lieux projet de service 2019-2024
- Présentation du diagnostic-état des lieux du cahier des charges et des forces et faiblesses du service
- Présentation de la production des groupes de travail et des attentes des usagers
- Définition des axes de travail prioritaires de travail et de la trame du nouveau projet d'établissement

Le Conseil d'Administration,

Sur proposition de Madame Christine COURTINAT, Vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **De prendre acte** des étapes telles que précisées ci-dessus

Au registre suivent les signatures
Pour Extrait conforme
Pour la Présidente, la Vice-présidente


Christine COURTINAT